

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2023

RELATIF AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 809)

AMENDEMENT

N ° AC181

présenté par

M. Portier, M. Bazin, M. Cinieri, M. Bourdeaux, M. Cordier, Mme Serre et M. Seitlinger

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 14 A, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.